



**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU  
SMED**

**Séance du 30 mars 2021  
Présidence : M. Didier KHELFA**

**N° 2021-08**

**Objet : Budget Principal – Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2020**

**Rapporteur** : Le rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et la décision modificative de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne ses différentes sections,

***Je vous propose, si vous en êtes d'accord, de déclarer :***

Que le Compte de Gestion - Budget Principal -, dressé pour l'exercice 2020 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

**Le Comité Syndical, après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**ADOpte** le Compte de Gestion du Payeur Départemental pour l'exercice 2020 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme,  
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits

**Le Président,**

**Didier KHELFA**

